

« Position sur l'avenir de la politique de cohésion de l'UE post-2027 »¹

Grand Est-Europe, groupement d'intérêt public réunissant 21 organisations publiques du Grand Est (Région, Départements, agglomérations, universités, chambres consulaires) suit avec une attention toute particulière la préparation du futur « cadre financier pluriannuel » post-2027 de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne l'avenir de la politique de cohésion. Ainsi, les membres de Grand Est-Europe expriment leur soutien à la politique de cohésion et :

- 1. Rappellent les responsabilités croissantes des acteurs régionaux et locaux pour faire face aux défis de l'UE : compétitivité économique, recherche et innovation, changement climatique, transitions numérique et environnementale, changements démographiques, cohésion sociale et territoriale sont des préoccupations majeures de l'action et des politiques des acteurs régionaux et locaux auxquelles la politique de cohésion de l'UE apporte des solutions concrètes, sur le terrain, contribuant à atteindre les objectifs de l'UE. → l'action de la politique de cohésion doit être poursuivie dans tous les territoires européens pour les aider relever les défis à long terme de l'UE
- 2. <u>Soulignent, dans ce contexte, les réussites de cette politique, à travers l'expérience et l'engagement des acteurs du Grand Est</u> : autorité de gestion d'une grande partie des fonds de la politique de cohésion de l'UE, la Région Grand Est a su rendre lisibles et accessibles les fonds européens, grâce à :
 - un programme concerté avec les partenaires, en local, qui répond aux besoins des divers types d'acteurs,
 - une organisation et une animation territorialisée dans **12 Maisons de la Région** pour **accompagner au quotidien les porteurs** de projets,
 - une expertise acquise au fil du temps, à partir de l'expérimentation alsacienne de 2003, élargie en 2014,

¹ Cette position a été adoptée à l'unanimité des organisations membres du collectif régional Grand Est-Europe lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 6 décembre 2024 à Troyes. Les logos sont présentés en fin de document.



- une **lisibilité** et une **efficacité** accrues pour le soutien aux projets, notamment à travers une bonne articulation entre les dispositifs de soutien de la Région et de l'Union européenne, à l'instar du soutien aux PME ou à la rénovation énergétique (guichet unique, que ce soit pour un financement Région ou FEDER).

Cette organisation exemplaire a permis une utilisation intégrale et à bon escient (cf. aucune perte d'argent européen pour cause de non-utilisation, appelée « dégagement d'office », un très faible taux d'erreur) sur la période 2014-2020 et un lancement de programmation très dynamique sur la période en cours, allant de 2021 à 2027 : à ce stade, en matière de « consommation » des crédits européens de la politique de cohésion de l'UE, la Région Grand Est est classée 1ère Région française² et se situe 10 points au-dessus de la moyenne européenne. De la même manière, les « organismes intermédiaires » (ex. Départements pour le FSE+, Eurométropole de Strasbourg pour le FEDER/FSE+ et Mulhouse Alsace Agglomération pour le FEDER) ont su soutenir des projets de cohésion territoriale, tout en incarnant l'Europe du quotidien et de la proximité.

- → les autorités et porteurs de projet du Grand Est disposent d'une expérience utile et positive, à partager
- 3. S'inquiètent de l'existence d'une volonté politique de recentralisation de la politique de cohésion de l'UE, y compris dans les orientations politiques de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, visant à conditionner l'octroi de ces financements européens à la réalisation de réformes structurelles nationales. Cette idée s'appuie sur le modèle du plan de relance de l'UE (« NextGenerationEU ») et plus précisément de son volet national (« Facilité pour la reprise et la résilience »). Au-delà des réalisation concrètes permises par ce volet du plan de relance, cette « FRR » présente un bilan mitigé :
 - Des retards de mise en oeuvre et un taux d'absorption en-dessous des attentes
 - Des projets co-financés moins « verts » que prévu et sujets aux fraudes (ex. scandale en Italie)
 - Une visibilité de l'Europe très faible : ces projets sont perçus comme étant financés par l'Etat, pas par l'UE
 - Des acteurs régionaux et locaux privés de financements de l'UE quand la mise en oeuvre des réformes nationales convenues est retardée voire bloquée (ex. retraites en Belgique)

De la même façon, la renationalisation faite pour la programmation 2023-2027 du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) génère une inertie supplémentaire dans la gestion de ces financements indispensables aux territoires ruraux.

- → la « FRR » et le « FEADER » ne peuvent pas servir de modèles pour le budget européen post-2027
- 4. <u>Alertent sur les conséquences que pourrait avoir l'adoption d'un « Plan France » pour les financements de l'UE</u>. De tels « plans nationaux », conditionnant l'octroi de financements européens à la réalisation de grandes réformes nationales, et chargeant les capitales nationales de redistribuer les financements, risquerait de

² Indicateur de consommation des fonds européens de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), 2024



remettre en question la **répartition des enveloppes de crédits européens pour les territoires en ayant le plus besoin**. Les régions confrontées à des difficultés structurelles, et dont les indicateurs socio-économiques sont moins favorables (cf. rapport cohésion, 2024) devraient, grâce à une approche et méthodologie européenne, continuer à bénéficier d'un soutien plus important, y compris pour la région Grand Est. — **Une recentralisation des fonds européens risquerait de diminuer davantage les enveloppes au détriment projets des territoires.**

- 5. Sont par ailleurs convaincus de la plus-value d'une gestion au plus près des besoins des territoires et citoyens. Les responsables de la gestion de ces fonds, notamment les « autorités de gestion » que sont les Régions (ex. Région Grand Est) et les « organismes intermédiaires » (ex. Départements pour le FSE+, Agglomérations pour FEDER/FSE+) travaillent étroitement et en proximité avec les acteurs locaux (entreprises, collectivités, associations). Ils disposent d'une expertise réglementaire et des compétences techniques leur conférant une souplesse et une réactivité indispensables pour répondre dans la durée aux besoins spécifiques de chaque territoire, alors même que 70 % de la législation européenne a un impact direct à l'échelon régional ou local. Face à des crises majeures (Covid19, Ukraine, etc.), les autorités de gestion et organismes intermédiaires ont démontré leur capacité à gérer ces fonds de manière efficace et flexible. → la gestion décentralisée, le principe de partenariat et l'approche territorialisée sont les clés de la pertinence de cette politique, de la bonne gestion de ces fonds, de leur accessibilité pour les porteurs de projet et de la visibilité de l'UE partout en Europe, grâce à des réalisations concrètes.
- 6. Appellent, quoi qu'il en soit, à poursuivre et intensifier le travail de simplification de la politique de cohésion. Bien que connue pour sa complexité, il serait totalement injuste de comparer la politique de cohésion, encadrée par des règles européennes très strictes et complexes, et la « FRR », basée sur une approche de confiance en la bonne gestion des fonds européens par les Etats membres. Il convient donc de repenser et simplifier les règles applicables à la politique de cohésion. Il s'agit à la fois d'en faciliter la mise en œuvre par les autorités de gestion et organismes intermédiaires, mais aussi et surtout d'en simplifier l'accès pour les porteurs de projet. Pour ce faire, il convient d'éviter qu'il y ait des cadres réglementaires différents, qui s'ajoutent ou sont modifiés en cours de période de programmation, voire qui se concurrencent les uns les autres (cf. concurrence entre les fonds de la politique de cohésion de l'UE et du plan de relance de l'UE (« FRR »)) pour la mise en œuvre des projets et donc l'absorption des fonds européens. → la simplification est un prérequis attendu par tous les acteurs concernés.
- 7. <u>Demandent expressément à renforcer les programmes de coopération territoriale européenne (CTE)</u>. Située au cœur de l'Europe, voisine de 4 pays européens, sur une frontière de 750km, **notre région connait l'importance** de la coopération transfrontalière et transnationale. Les programmes Interreg transfrontaliers



« France/Wallonie/Flandre » (FR/BE) « Grande Région » (FR/BE/LU/DE) et « Rhin supérieur » (FR/DE/CH) sont des outils-clés pour **transformer les frontières en passerelles** et améliorer ainsi les conditions de vie dans les « **bassins de vie transfrontaliers** ». → la Coopération territoriale européenne, notamment dans sa dimension transfrontalière, revêt ainsi une importance décisive pour accélérer les transitions (environnementale, énergétique, industrielle, numérique) et renforcer la cohésion de territoires tant ruraux qu'urbains en Europe.

8. Appellent à la mobilisation de tous, à tous les échelons, pour poursuivre et renforcer la politique de cohésion.















































Les fonds européens dans notre région : quelques projets symboliques

Très haut débit en Grand Est

En partenariat avec les Départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, la Région Grand Est a piloté la plus importante concession fibre optique lancée à cette échelle en France, confiée à l'entreprise LOSANGE. Elle a permis le raccordement de près de 3 600 communes, soit environ 961 761 prises (en tranche ferme) à l'horizon 2023, soit environ 468 646 prises sur le territoire de Champagne-Ardenne et environ 493 115 prises sur le territoire de Lorraine (en dehors du département de la Moselle), en complémentarité avec les investissements des opérateurs privés



© Dossmann / Photo Expression

dans les zones urbaines plus denses. Une opération similaire a été menée sur le territoire alsacien, en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, où le déploiement avait été confié à l'entreprise Rosace et avait permis, à l'horizon 2022, de relier 700 communes soit 380 000 prises. Ces deux projets, co-financés par le Fonds européens de développement régional (FEDER), ont permis au Grand Est de se hisser au rang des régions d'Europe les mieux dotées en termes de connectivité numérique.

Le « Pacte artisanat » en soutien aux artisans

Porté par la Chambre des métiers et de l'artisanat de région Grand Est (CMAR), ce projet consiste en une opération de soutien aux entreprises artisanales dans l'intégralité de la région, ciblant notamment celles de plus de 2 ans, en phase de développement. Il se décline en cinq axes d'intervention (AMI Artisanat de Demain, Performance, Transformation digitale, Commande publique, Métiers d'Art) avec des objectifs chiffrés pour chacun, totalisant 1650 bénéficiaires prévus. Les actions comprennent la modernisation des outils de production, l'aide au conseil, la transformation numérique,



© Grebil / Région Grand Est

l'amélioration de la performance, l'accès à la commande publique et le soutien aux métiers d'art. Le projet bénéficie de 1,2 million d'euros de FEDER et s'est étalé de 2021 à 2023.



Véloroutes et voies vertes en Haute-Marne

Porté par le Département de la Haute-Marne, ce projet a permis le développement d'une piste cyclable de 24,5km le long du chemin de halage du canal entre Champagne et Bourgogne, de mai 2022 à octobre 2023. Ce projet a mobilisé près de 208 331 d'euros du FEDER.



© Manquillet Christophe / Région Grand

Ambition 21 : les compétences du 21ème siècle pour lutter contre le décrochage scolaire

Le projet Ambition 21 utilise le numérique pour améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire en développant les compétences du 21ème siècle. Il vise à renforcer la persévérance scolaire et à réduire le décrochage en améliorant le bien-être individuel et collectif. Le projet accompagne également les élèves dans la transformation des métiers par la personnalisation des apprentissages et l'utilisation d'environnements immersifs. Enfin, il favorise l'ouverture internationale pour élargir les perspectives des élèves sur leur formation et leur projet professionnel. Le projet bénéficie de 1,8 million d'euros du Fonds social européen (FSE+).

Reims: achat d'un supercalculateur pour la Plateforme ROMEO de l'URCA

L'achat de ce supercalculateur permet à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) de se doter du supercalculateur le plus puissant au niveau national. Cette acquisition permet au territoire champardennais de se placer durablement comme un acteur clé dans la recherche informatique. Le projet a bénéficié d'un financement de 2,6 millions d'euros au titre du FEDER.



© GE-Europe

Calorie Kehl/Strasbourg : une énergie décarbonée en transfrontalier

Projet unique en Europe, Calorie Kehl/Strasbourg est porté par une société d'économie mixte (SEM) transfrontalière. Coté public, ses actionnaires sont, outre l'Eurométropole de Strasbourg et la ville de Kehl, le Land de Bade-Wurtemberg et la Région Grand Est. Le projet vise la planification, la construction et l'exploitation d'une conduite de chaleur transfrontalière en réutilisant la chaleur produite par l'aciérie locale, la Badische Stahlwerke GmbH, usine située à Kehl, à l'horizon 2027. A terme, cette installation devrait permettre de chauffer 7000 foyers strasbourgeois et d'éviter l'émission de 20000 tonnes de CO2. Le projet est rendu possible notamment par un financement INTERREG V à hauteur d'environ 1 million d'euros, ainsi que de 2 millions d'euros supplémentaires venant d'INTERREG VI.



KTUR² pour un environnement local propice à l'innovation à l'échelle trinationale

Porté par l'Université de Strasbourg, le projet regroupe des acteurs de la recherche et de l'innovation dans le Bade-Wurtemberg, en Rhénanie-Palatinat, en Alsace et en Suisse et vise à faciliter les échanges dans les trois pays entre les acteurs publics et privés de la « Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur ». De septembre 2024 à août 2027, le projet vise notamment à la création d'un fonds d'innovation trinational ainsi que la mise en place d'instruments et de procédures pour le transfert transfrontalier de technologies et de connaissances, de nouveaux contenus pour la plateforme InnovationX ainsi que des stratégies de



© Creutz / Région Grand Est

communication communes. Le projet bénéficie de près de 2,5 millions d'euros d'INTERREG Rhin supérieur.

Babylingua : une crèche franco-allemande pour la Grande Région

En octobre 2023 la crèche « Kita Salut » a ouvert ses portes à Sarrebruck et accueille désormais 133 enfants sarrois et mosellans dans les langues des deux pays. Porté par l'Eurodistrict SaarMoselle, le projet Babylingua, qui s'est étalé entre 2017 et 2023, a permis de combler un manque constaté dans l'offre d'accueil de la petite enfance dans cet espace de vie transfrontalier. Le projet a été rendu possible par un co-financement de 2,3 millions d'euros au titre du FEDER dans le cadre du programme Interreg Grande Région.



© very_ulissa - stock.adobe.com

Vosges : des chantiers éducatifs pour l'insertion professionnelle

L'accompagnement des jeunes par les chantiers éducatifs est un dispositif qui allie à la fois protection de l'environnement et suivi de jeunes déscolarisés en quête d'insertion professionnelle. L'association « Jeunesse et Cultures » d'Epinal a mis en place depuis plusieurs années des chantiers éducatifs à destination des jeunes de 16 à 25 ans afin de proposer des alternatives à leur insertion. Le public est souvent composé de décrocheurs scolaires, sans formation avec un parcours chaotique et des difficultés sociales et professionnelles. Cet accompagnement par les chantiers éducatifs réalisé par des éducateurs spécialisés permet à ces



© Département des Vosges

jeunes de reprendre contact avec les structures et dispositifs existants, de pouvoir agir et se valoriser par des travaux visibles (des cours d'eau) et d'accéder à un contrat de travail. Le coût total du projet est de 277 936 € et bénéficie d'une subvention FSE + qui s'élève à 86 436 €.